

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
28 mai 2009 (28.05.2009)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2009/066031 A2

(51) Classification internationale des brevets :
A43B 3/10 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2008/001256

(22) Date de dépôt international :
5 septembre 2008 (05.09.2008)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
0706370 11 septembre 2007 (11.09.2007) FR

(71) Déposant et

(72) Inventeur : DAT Frederic [FR/FR]; 24, chemin du Ro-
marin, F-11110 Salles d'Aude (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de
protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO,

AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH,
CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG,
ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL,
IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK,
LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW,
MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT,
RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TJ,
TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM,
ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,
GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM,
ZW), eurasiatique (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM),
européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI,
FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MT, NL,
NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG,
CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :
— sans rapport de recherche internationale, sera republiée
dès réception de ce rapport

(54) Title: SHOE

(54) Titre : CHAUSSURE

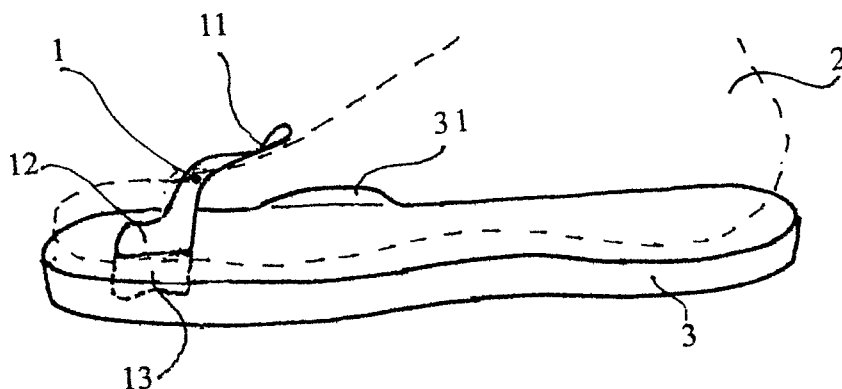


FIG 1

(57) Abstract: The invention relates to a shoe characterised in that it comprises a bent, relatively rigid holding piece (1) having an upper part (11) which comes over the top of the foot (2), a central part (12) connecting the upper part (11) to the sole (3), and a lower part (13) fixed in the sole (3), the rigidity of the holding part (1) being sufficient to hold the sole (3) beneath the foot (2) when the foot is raised, with only one fixing point on the sole (3).

(57) Abrégé : Chaussure caractérisée en ce qu'elle comporte une pièce de maintien relativement rigide, coudée (1), dont la partie supérieure (11) vient sur le dessus du pied (2), la partie centrale (12) relie la partie supérieure (11) à la semelle (3) et la partie inférieure (13) est fixée dans la semelle (3), la rigidité de cette pièce de maintien (1) étant suffisante pour qu'avec un seul point de fixation à la semelle (3) elle maintienne cette dernière (3) sous le pied (2) lorsqu'on le soulève.

WO 2009/066031 A2

CHAUSSURE

L'invention concerne un nouveau type de chaussure, proche de la tong, mais dont le système de maintien de la semelle sous le pied est plus simple et plus discret, quasiment invisible s'il est recouvert d'un élément décoratif.

5 Le principe est de remplacer les sangles qui ont deux ou trois points d'ancrage dans la semelle et qui visuellement barrent une bonne partie du pied par -par exemple non limitatif- une lame d'acier, discret visuellement, passant entre les orteils et avec trois ou quatre centimètres seulement rabattus sur le dessus du pied et susceptibles d'être cachés par un élément décoratif; cette lame pliée formant, vu de côté, un L inversé, étant suffisamment rigide pour ne pas nécessiter un 10 deuxième point d'ancrage dans la semelle. Cela peut être également une pièce en plastique rigide.

Cette chaussure comporte donc une pièce de maintien relativement rigide, coudée dont la partie supérieure vient sur le dessus du pied, la partie centrale relie la 15 partie supérieure à la semelle et la partie inférieure est fixée dans la semelle, la rigidité de cette pièce de maintien étant suffisante pour qu'avec donc un seul point de fixation à la semelle elle maintienne cette dernière sous le pied lorsqu'on le soulève.

La partie centrale de la pièce de maintien passe entre deux orteils et une fraction de la partie supérieure est proche de l'axe longitudinal du pied, pour éviter que la 20 semelle ne penche latéralement.

la pièce de maintien s'adapte aux différentes épaisseurs de pieds par déformation élastique si par exemple non limitatif elle est constituée de lame d'acier ressort, de corde à piano ou de plastique.

25 Une autre possibilité est de faire que l'angle entre la partie centrale et la partie supérieure de la pièce de maintien soit plus ouvert que nécessaire; la pièce de maintien s'adapte aux différentes épaisseurs de pieds par déformation permanente, plastique, en rabattant avec le pouce la partie supérieure sur le dessus du pied. Un objet décoratif peut être fixé sur le dessus de la partie supérieure de la 30 pièce de maintien. Cet objet décoratif peut également remplir la fonction d'au moins une partie de la pièce de maintien, par exemple faire office de partie supérieure de cette dernière.

Toutes les parties de la pièce de maintien en contact avec le pied sont couvertes d'une matière protectrice pour le pied. La pièce de maintien est une lame, une tige 35 métallique pliée.

La partie de la tige métallique formant la partie supérieure de la pièce de maintien est recourbée formant une boucle, augmentant sa surface de contact avec le pied, Pour éviter la possible rotation du pied par rapport à la semelle, au moins une partie 40 du pourtour de la semelle remonte, formant une butée. Cette butée peut être maintenue grâce à une petite cornière rigide insérée dans la semelle; la partie centrale de la pièce de maintien est suffisamment longue et haute pour également former une butée entre les orteils.

Un objet qui possède un élément décoratif sur sa face supérieure, une face inférieure d'une matière protectrice pour le pied et entre ces deux faces, une ouverture, une fente, susceptible d'accueillir et de maintenir la partie supérieure de la pièce de maintien peut y être accrochée.

- 5 Un démontage, remontage facile d'élément décoratif sans outil permet au propriétaire de la chaussure d'en changer à l'envie.

Les dessins annexés illustrent l'invention de manière non limitative.

- la figure 1 représente la chaussure vue de côté
la figure 2 représente la chaussure vue de dessus
10 les figures 3, 4 représentent différentes possibilités d'associations pièce de maintien/objet décoratif.

- En référence à ces dessins, la chaussure est constituée d'une semelle (3), d'une pièce de maintien (1) et d'un objet décoratif (5). La pièce de maintien (1) est faite d'une lame d'acier à haute limite élastique pliée dont la partie inférieure (13) est collée
15 dans la semelle (3), la partie centrale (12) est longue et courbée et prend, avec une mousse protectrice qui la recouvre, la forme de l'espace compris entre les orteils. Sa partie supérieure (11) est recouverte par un objet décoratif (5).

- L'objet décoratif 5, (fig 3), est collé sur un tube souple (52). On enfonce la partie supérieure (11) dans ce tube qui est maintenu serré par cette dernière. Le tube a
20 également pour fonction de protéger le pied (2).

- Un autre système possible (fig 6) est une pièce de maintien (1), elle-même décorative (5), par exemple une pièce moulée en plastique qui a sa partie centrale (12) mâle qui se clipse dans une autre pièce femelle (13), non cylindrique pour ne pas tourner, logée dans la semelle (13).

- 25 Pour maintenir une partie (31) du bord de la semelle (3) sensiblement verticale pour former une butée, une petite cornière métallique ou plastique peut être collée sous la face supérieure de la semelle (3) surtout si cette dernière est fabriquée dans une matière souple, mousse plastique. Cette face peut être également anti-dérapante ou être enduite sur sa partie arrière d'une colle repositionnable.

REVENDICATIONS

- 5 1-Chaussure comportant une pièce de maintien (1) dont la partie inférieure(13)est fixée à la semelle(3),la partie centrale(12) passant entre deux orteils relie la partie supérieure(11) à la semelle(3),chaussure caractérisée en ce que cette pièce de maintien(1) qui vient sur le dessus du pied(2)formant vu de côté un L inversé à une rigidité suffisante pour qu'avec donc un seul point de fixation à la semelle(3) elle maintienne cette dernière (3)sous le pied (2)lorsqu'on le soulève.
- 2-Chaussure selon la revendication 1 caractérisée en ce que une fraction de la partie supérieure(11) est proche de l'axe longitudinal (4) du pied (2).
- 10 3-Chaussure selon la revendication 1 caractérisée en ce qu'elle comporte un seul point de fixation à la semelle(3).
- 4-Chaussure selon les revendications 1 et 2 caractérisée en ce que la pièce de maintien(1) s'adapte aux différentes épaisseurs de pieds(2) par déformation élastique.
- 15 5-Chaussure selon les revendications 1 et 2 caractérisée en ce que l'angle entre la partie centrale(12) et la partie supérieure(11) de la pièce de maintien(1) est plus ouvert que nécessaire ;la pièce de maintien (1) s'adapte aux différentes épaisseurs de pieds(2) par déformation permanente,plastique, en rabattant la partie supérieure(11) sur le dessus du pied(2).
- 20 6-Chaussure selon au moins l'une des revendications précédentes caractérisée en ce que au moins une partie(31) du pourtour de la semelle(3) remonte,formant une butée empêchant la rotation du pied (2) par rapport à la semelle(3).
- 25 7-Chaussure selon au moins l'une des revendications précédentes caractérisée en ce que la partie centrale(12) de la pièce de maintien (1) est suffisamment longue et haute pour former une butée entre les orteils,empêchant la rotation du pied (2) par rapport à la semelle(3).
- 8-Chaussure selon au moins l'une des revendications précédentes caractérisée en ce que un objet décoratif(5) peut être fixé sur le dessus de la partie supérieure (11) de la pièce de maintien(1).
- 9-Chaussure selon au moins l'une des revendications précédentes caractérisée en ce que toutes les parties de la pièce de maintien(1) en contact avec le pied(2) sont couvertes d'une matière protectrice pour le pied(2).
- 30 10-Chaussure selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que la pièce de maintien(1) est en plastique rigide.

11-Chaussure selon au moins l'une des revendications précédentes caractérisée en ce que l'objet décoratif(5) possède un élément décoratif sur sa face supérieure (51), une face inférieure(52) d'une matière protectrice pour le pied(2) et entre ces deux faces, une ouverture, une fente, susceptible d'accueillir et de maintenir la partie supérieure(11) de la pièce de maintien(1) de la chaussure.

12-Chaussure selon au moins l'une des revendications précédentes caractérisée en ce que l'objet décoratif(5) peut également faire office de partie supérieure de la pièce de maintien(1).

FIG 1

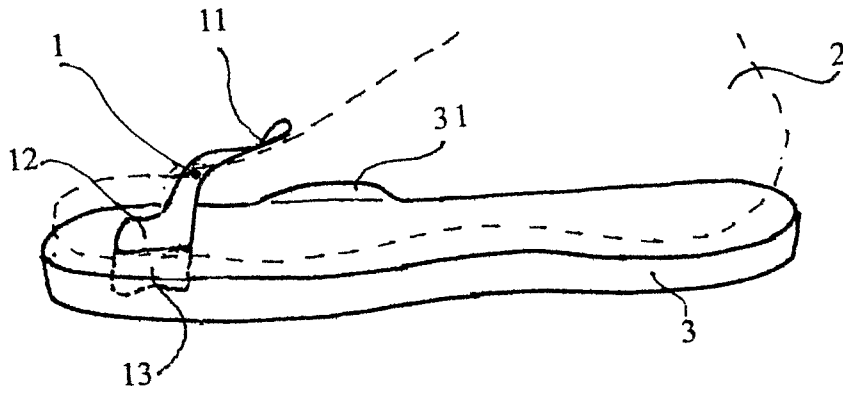


FIG 2

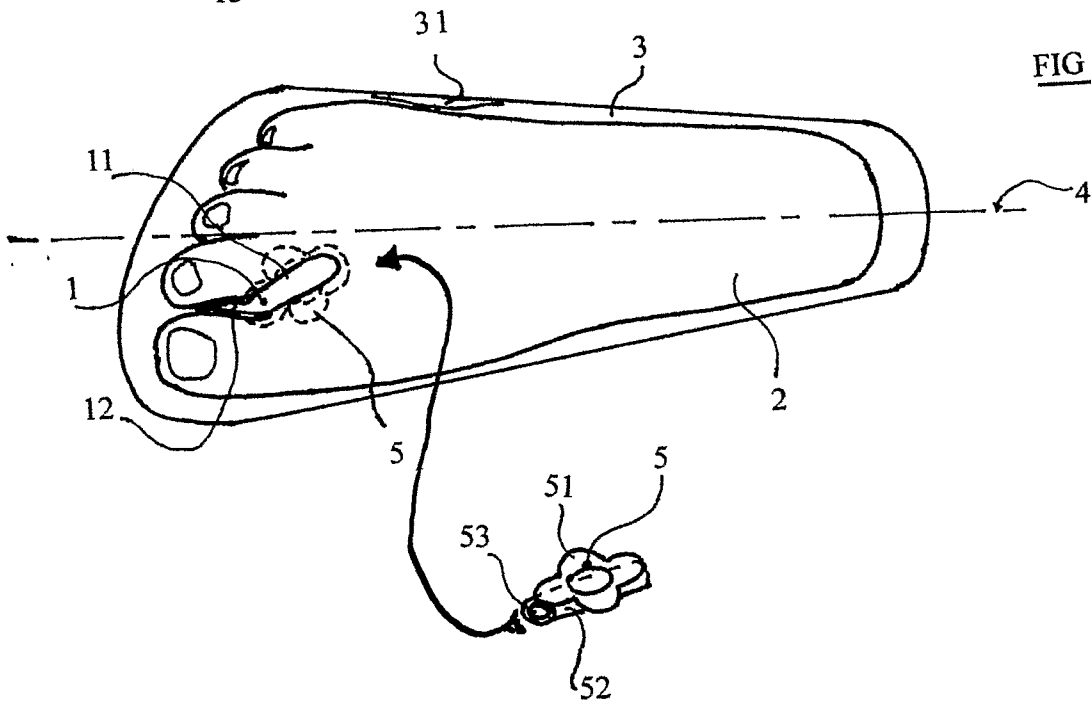


FIG 3

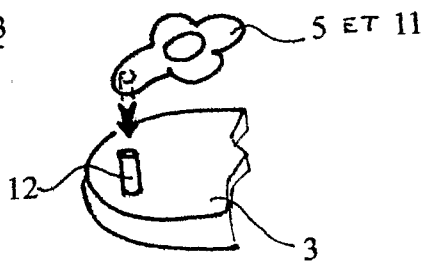


FIG 4

